



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

19/06/2013

Dossier complet le

05/07/2013

N° d'enregistrement

F09313P0686

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE SUR LA COMMUNE DE LA CIOTAT

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n° 45: Terrains de camping et caravanning permanent	D'une capacité d'accueil supérieure à 20 personnes Nombre d'emplacements inférieur à 200
Rubrique n° 51 a): Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation	D'une surface de défrichement inférieure à 25ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La ville de la Ciotat projette l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage sur le terrain du Vallon de la Forge d'une superficie de 10 000 m², situé sur la RD 559 et mitoyen avec la Commune de Cassis.

Il est prévu de créer une cinquantaine de places individuelles de 75 à 120m², bénéficiant de locaux sanitaires communs conformément au schéma directeur départemental.

Le terrain est situé au Nord Ouest de la Commune, entre la route départementale D559 et l'autoroute A5 dans le lieu dit le Vallon de la Forge.

DREAL PACA			
N°			
Arrive le :	Prise de	Émission	Attestation
- 5 JUL. 2013	posée	réponse	Inform.
Signature DREAL			
Date			

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- répondre aux besoins des communes de La Ciotat, Cassis, Carnoux, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule en terme d'accueil des gens du voyage conformément au schéma départemental élaboré pour répondre à la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000
- réhabiliter l'ancienne carrière du Vallon de la Forge, utilisée comme casse auto dans les années 2000 et laissée à l'abandon jusqu'à aujourd'hui.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de réalisation du projet sont prévus sur une durée approximative de 9 mois.

La réalisation de ce projet comprendra :

- l'aménagement du site de l'ancienne carrière en aire d'accueil, conçue comme un lieu d'habitation, dont les aménagements paysagers auront pour vocation d'assurer son insertion dans le site naturel
- la sécurisation des falaises bordant le projet
- la viabilisation du projet par le raccordement aux réseaux communaux d'eau potable, d'eaux usées, de télécoms et d'électricité, dont les terrassements auront lieu principalement sur la RD559
- la création d'une noue, d'un fossé, et d'un bassin de rétention des eaux de ruissellement d'une capacité de 160m³, dans le but de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement
- la création d'un tourne à gauche sur la RD559 pour sécuriser l'accès au site par élargissement de la voie

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aire d'accueil des gens du voyage sera constituée

- de 50 emplacements dont 1 PMR, avec blocs sanitaires individuels,
- d'un bâtiment d'accueil,
- d'un logement pour gestionnaire,
- et d'une aire de jeux.

L'exploitation de l'aire d'accueil sera assurée par un mandataire privé, présent sur site.

Le site sera clôturé et son accès sera régulé par ce dernier.

Un règlement d'exploitation sera établi et imposé aux occupants.

La gestion des emplacements sera semi-automatisée et individualisée.

Le risque incendie est pris en compte et un poteau d'incendie positionné dans l'aire d'accueil.

Une aire de vidange est prévue pour éviter toute pollution du site.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis :

- à autorisation de défrichement, au titre du CODE FORESTIER (Massif forestier des Calanques).
- site Natura 2000
- permis de construire
- procédure cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédures listées au 4.4.1

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet (chantier inclus)	10 000 m ²
Longueur des tranchées pour la viabilisation	810 m
Voies	3000 m ²
Surface bâtiments	800 m ²
Surface espaces verts	5000 m ²
Bassin de rétention pluvial	180 m ³
Défrichement	7000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue Emile Bodin - RD559
13600 La Ciotat
Parcelles n° CI 19, 20, 21 et
72

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Commune de La Ciotat (13)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Zone aménagée correspondant à une ancienne carrière de granulats.

Zone réservée à l'aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage par le Plan Local d'Urbanisme (zone UEP4 du PLU de La Ciotat)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/trace de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Ciotat de 2006 y compris PADD
- SCOT de juillet 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 50m de la ZNIEFF n° 930012462 « Montagne de la Canaille, Falaises Soubeyrans et Bec de l'Aigle »
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de La Ciotat - Bouches du Rhône
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 50m du PN des Calanques. Il ne se situe néanmoins ni dans le cœur du parc ni dans une zone à vocation d'adhésion
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Naturels : inondation par ruissellement ou coulées de boues - prescrit le 27/10/1997 (Zone de projet non concerné par ce risque)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Diagnostic Pollution réalisé n'ayant relevé aucune pollution.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au sein du site FR 9301602 : Calanques et îles Marseillaises – Cap Canaille et massif du Grand Caunet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Raccordement au réseau d'adduction en eau potable de la commune de La Ciotat
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour sécuriser le site (falaises), le projet va générer des déblais de l'ordre de 35 000m ³ .
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les remblais nécessaires au projet pourront être réalisés par le emploi des matériaux extraits (environ 5 000m ³)
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une ancienne carrière d'extraction de granulats bordée par des boisements. Une population d' <i>Arenaria provincialis</i> , inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitats, a été inventoriée à l'Est du projet et est directement concernée par les aménagements prévus. La présence du Lézard ocellé (protection nationale) a été avérée (observation de fécès au sein de l'ancienne carrière). Un dossier préliminaire d'incidence Natura 2000 est réalisé en parallèle.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce dossier est indexé au présent document afin de mieux situer les enjeux écologiques identifiés et potentiels. Les falaises comportent de nombreuses fissures pouvant potentiellement accueillir des chauves-souris. Aucun inventaire acoustique n'a été réalisé afin de statuer sur les espèces présentes. Un diagnostic écologique complet est préconisé afin de statuer sur la présence d'espèces floristiques et faunistiques non observées lors de la journée de reconnaissance.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est déjà anthropisé hormis sur le haut des falaises actuelles potentiellement favorables à l'accueil de chiroptères. Pour la sécurisation des falaises et de l'entrée du site (élargissement de la voie) les terrassements impliquent des travaux dans les zones d'Espaces Boisés Classés du PLU (7 000m ²) où se trouve une station de Sabline de Provence. Une autre espèce floristique protégée au niveau national est présente à proximité du projet : Convolvulus lanuginosus.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de Risque de feux de forêts - Massif forestier des Calanques (Pas de PPR mis en oeuvre par la Commune à ce jour)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux usées sanitaires seront collectées et acheminées vers le réseau communal d'assainissement Les eaux de ruissellement seront traitées via système de traitement des hydrocarbures avant acheminement vers le bassin de rétention à créer.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réduction des nuisances sonores est traduite par l'instauration de marges de reculemement le long des axes A50, RD 559 et de la voie ferrée, dans le PLU de la commune de La Ciotat. L'implantation du projet respecte ces marges de reculemement.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les prestations de terrassement pourront engendrer des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage public est prévu sur les voiries du projet. Eclairage de faible hauteur dirigé vers le sol pour une maîtrise du halo lumineux.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas soumis à déclaration au titre du code de l'environnement. (rencontre du service compétent de la DDTM13) du fait de sa superficie (0.9ha).</p> <p>L'imperméabilisation du terrain est néanmoins compensé par un bassin de rétention des eaux pluviales de 160m3. Son rejet se fait sur la voirie existante comme actuellement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En tant que site d'habitation, le projet sera concerné par la production d'effluents sanitaires et de déchets ménagers.</p> <p>Cependant,</p> <ul style="list-style-type: none"> - les eaux usées sanitaires seront collectées et acheminées vers le réseau communal d'assainissement, - un système de collecte des déchets, avec ramassage hebdomadaire par les services de collecte des déchets, sera mis en place
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet prend en compte un objectif d'intégration dans le site.. Une intégration paysagère est présentée en annexe</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"> - extrait de l'insertion paysagère - compte rendu de réunion avec la DDTM 13 concernant la problématique hydraulique - notice d'incidence préliminaire Natura 2000 - rapport géotechnique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Marseille

le,

1^{er} juillet 2013

Signature



Le Directeur Général

Jean-Yves MIAUX